

CENTRE D'EXAMENS DELF DALF

DIPLÔMES VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL

DELF B1 & B2 DALF C1 & C2

NATURE DES ÉPREUVES

	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2
	L'utilisateur B1 est capable de poursuivre une conversation ou une discussion informelle entre amis, de faire face aux problèmes de la vie quotidienne.	L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.	L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.	La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.
Compréhension des écrits	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif	Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots	Compréhension et production des écrits : Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.
Production écrite	Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...)	Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents 2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences	2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences
Compréhension de l'oral	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes)	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes)	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute).	Compréhension et production orales : Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document débat avec le jury.
Production orale	Epreuve en trois parties : entretien dirigé, exercice en interaction, expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur	Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur	Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. 2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences	2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences

7 SESSIONS AU CHOIX



D'autres sessions et d'autres diplômes sont proposés par le GRETA de Montpellier
Renseignements : 04.67.20.36.00
greta-montpellier@ac-montpellier.fr

TARIFS

DELF B1 : 160€
DELF B2 : 180€*
DALF C1 : 200€*
DALF C2 : 200€*

* les tarifs pour la session d'août sont sujets à modifications.
Plus d'informations à partir du 19 juin sur le site iefe.univ-montp3.fr

Janvier 2019 : DELF B1 / DELF B2
Mars 2019 : DELF B2 / DALF C1
Mai 2019 : DELF B2 / DALF C1 / DALF C2
Juin 2019 : DELF B2
Août 2019 : DELF B2 / DALF C1 / DALF C2
Novembre 2019 : DELF B2 / DALF C1 / DALF C2
Décembre 2019 : DELF B2 / DALF C1

CALENDRIER ANNÉE 2019

JANVIER 2019 - Session close					
MARS 2019 - Session close					
MAI 2019 - Session close					
JUIN 2019					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 13/06	14h	Entre le jeudi 13 et le vendredi 14/06	Du lundi 15/04 au vendredi 24/05	Vendredi 21 juin A partir de 14h
AOÛT 2019					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 22/08	14h	Entre le jeudi 22 et le vendredi 23/08	Du lundi 17/06 au mercredi 10/07	Lundi 02/09 A partir de 14h
C1	Vendredi 23/08	9h			
C2	Vendredi 23/08	14h30			
NOVEMBRE 2019					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 14/11	14h	Entre le jeudi 14 et le vendredi 15/11	Du lundi 16/09 au mercredi 23/10	Mercredi 27/11 A partir de 14h
C1	Vendredi 15/11	9h			
C2	Vendredi 15/11	14h30			
DÉCEMBRE 2019					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 12/12	14h	Entre le jeudi 12 et le vendredi 13/12	Du lundi 7/10 au vendredi 22/11	Jeudi 19/12 A partir de 14h
C1	Vendredi 13/12	9h			

INSCRIPTION

Vous devez remplir le bulletin d'inscription et régler le montant des frais d'inscription

Vous pouvez vous inscrire :

- soit au secrétariat du DELF/DALF (Bâtiment Ionesco - Bureau 08)
- soit par correspondance en renvoyant pendant la période d'inscription :
 - le bulletin d'inscription
 - la copie de la 1ère page de votre passeport
 - le règlement des frais d'inscription

Vous recevrez une attestation d'inscription que vous devrez présenter le jour de l'examen avec votre pièce d'identité.

Attention : pour les diplômes C1 et C2, vous devez choisir un domaine :

- Lettre et sciences humaines : Art, Culture et Civilisation
- Sciences : sciences de la vie, environnement

EXAMENS

Le jour de l'examen, vous devez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve collective muni de :

- l'attestation d'inscription délivrée le jour de votre inscription
- une pièce d'identité

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Virement bancaire (frais à votre charge), joindre la preuve du virement au bulletin

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	34000	00001003387	27	TPMONTPELLIER
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76 1007 1340 0000 0010 0338 727 TRPUFRP1				

- Carte bancaire (au secrétariat uniquement)
 - Chèque en Euros à l'ordre de : "AGENT COMPTABLE DE L'UPV"
- Les espèces ne sont pas acceptées.

RÉSULTATS

En cas de réussite, vous obtiendrez dans un premier temps une attestation de réussite et dans un deuxième temps le diplôme (celui-ci sera délivré dans un délai de 6 mois).

En cas d'échec, vous obtiendrez un relevé de notes. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par e-mail. Le centre d'examens DELF/DALF ne délivre pas de duplicata d'attestation de réussite et/ou de diplôme.

IEFE // Université Paul-Valéry Montpellier 3 - Route de Mende - F34199 MONTPELLIER CEDEX 5
Bâtiment Eugène IONESCO

Tél : +33(0)4 67 14 21 01 / @: iefe@univ-montp3.fr - http://iefe.univ-montp3.fr

Accès Tramway Ligne 1 (tramway bleu) // Arrêt Saint-Eloi (prévoir 10mn de marche entre l'arrêt Saint-Eloi et l'Université)